



EXPLOR
Resources inc.

15, rue Gamble Est, bureau 204 -Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 3B6
Inscription (TSXV = EXS) (OTCQX = EXSFD) (FSE et BE = E1H1)

RESSOURCES EXPLOR ET RESSOURCES BRUNSWICK MODIFIENT LA LETTRE D'INTENTION POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ DE CUIVRE CHESTER

Rouyn-Noranda, Canada – Le 20 juin 2014 – Ressources Explor inc. (la « Société » ou « Explor ») (Bourse de croissance TSX : Exs, OTCQX : ESXFD, Bourse de Francfort : E1H1) annonce que la lettre d'intention (la « lettre ») relative à une option octroyée à Ressources Brunswick inc. (« Brunswick ») pour acquérir la propriété de cuivre Chester (la « propriété ») d'Explor a été modifiée. Les modalités générales de la lettre ont été annoncées dans les communiqués de presse du 17 avril et du 22 avril 2014. (Ressources Brunswick)

Cette lettre présente les modalités générales en vertu desquelles, il est proposé que Brunswick acquière d'Explor le droit de gagner un intérêt de 100 % dans la propriété. Les modalités de la lettre ont été modifiées pour ajuster le prix d'achat aux conditions actuelles du marché. La propriété est située dans le comté de Northumberland, à 70 km au sud-ouest de Bathurst, New Brunswick et à 50 km ouest-nord-ouest de Miramichi, Nouveau-Brunswick, à l'intérieur du camp minier de Bathurst. Le secteur a une longue histoire de production de métaux de base provenant de gisements de SMV.

L'OPTION DE GAGNER UN INTÉRÊT DE 100 % DANS LA PROPRIÉTÉ

Explor octroiera à Brunswick le droit et l'option exclusifs, au cours d'une période de trois ans, d'acquérir la propriété contre la contrepartie suivante : i) versement à Explor d'une somme totale de 40 000 \$, dont 10 000 \$ à la clôture de la transaction; ii) émission d'un total de 5 000 000 actions ordinaires de Brunswick, dont 1 000 000 à la clôture de la transaction; iii) Brunswick devra assumer l'obligation financière résiduelle de 100 000 \$ en faveur des anciens propriétaires; et iv) Brunswick réalisera un programme d'exploration de 500 000 \$, avec un minimum de 100 000 \$ au cours de la première année de l'entente d'option. Suite à la réalisation de ces conditions au cours d'une période de trois ans, Brunswick aura acquis un intérêt de 100 % dans la propriété. Il y a des redevances NSR préalables sur la propriété en faveur d'anciens propriétaires.

Il est à noter que ceci est une transaction non à distance puisque Christian Dupont est le président et le chef de la direction et que Rodrigue Tremblay est le chef des finances, tant d'Explor que de Brunswick et que Mario Colantonio et Geoff Carter sont tous les deux administrateurs d'Explor et de Brunswick. La clôture de transactions envisagées dans la lettre est assujettie à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX ainsi qu'à l'approbation des actionnaires désintéressés de Brunswick et d'Explor. L'assemblée annuelle et extraordinaire de Brunswick se tiendra le 12 août 2014 et l'assemblée annuelle et extraordinaire d'Explor devrait se tenir au début de l'automne.

Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance (TSXV-EXS), sur l'OTCQX » (EXSFD) et à la Bourse de Francfort et de Berlin (E1H1).

Ce communiqué de presse a été préparé par Ressources Explor inc. La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

La Société

Ressources Explor inc. est une société canadienne d'exploration minière qui détient des propriétés en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick. Explor se concentre actuellement sur l'exploration dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Cette ceinture se retrouve dans les provinces du Québec et de l'Ontario avec environ 33 % en Ontario et 67 % au Québec. La ceinture de roches vertes de l'Abitibi a produit plus de 180 000 000 onces d'or et 450 000 000 tonnes de métaux de base au cours du dernier siècle. La Société a été continuée en vertu des lois de l'Alberta en 1986 et a ses bureaux principaux au Québec depuis 2006.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs liés aux activités d'Explor ou à son secteur d'activité. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les activités, des estimations, prévisions et projections. Ils ne sont pas une garantie de la performance future et comprennent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prédire et peuvent être hors du contrôle d'Explor. Un nombre important de facteurs peuvent faire en sorte que les conséquences et résultats peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, y compris ceux présentés dans d'autres documents publics de la Société. De plus, ces énoncés se réfèrent à la date à laquelle ils ont été faits. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Explor ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Christian Dupont, président

Tél : 888-997-4630 ou 819-797-4630

Fax : 819-797-6050

Site Web : www.explorresources.com

Courriel: info@explorresources.com